



## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLETISME

D'une façon générale, la section sportive est un parcours de formation original favorisant la réussite scolaire, le développement d'une citoyenneté en acte et une ouverture sur l'extérieur. Elle souhaite développer chez ses athlètes une culture athlétique la plus complète possible (courses, sauts, lancers), par l'apprentissage approfondi des techniques spécifiques mais sans spécialisation précoce.

### 1. OBJECTIFS

I. La SSS Athlétisme contribue à la réalisation des **objectifs du projet d'établissement**.

Axe de progrès 1: Une scolarité réussie (personnaliser les parcours)	Acquisition de méthodes d'apprentissage efficaces.	Mise en valeur des qualités physiques et sportives des élèves
Axe de progrès 2 : Une citoyenneté acquise	Responsabilité	Autonomie
Axe de progrès 3 : Une image positive	Prise en charge de l'image du collège à l'extérieur (Compétition UNSS et FFA)	Valorisation des résultats sportifs des élèves de la SSS par un panneau d'affichage, une note sur le bulletin
Axe de progrès 4 : Une ouverture sur l'extérieur	Participer aux compétitions hors du territoire comme le Championnat de France UNSS	

II. Les objectifs spécifiques à la section sportive

#### 1- Un approfondissement des apprentissages menés en EPS au travers des spécialités athlétiques

- Développement des capacités motrices

- **L'acquisition par la pratique, des compétences et connaissances relatives aux spécialités athlétiques (Techniques sportives et Méthodes d'entraînement)**

## **2- Une démarche originale pour développer des compétences scolaires et sociales**

### **2-1 Sur le plan scolaire**

#### **2-1-1 Amélioration du rapport à l'école pour des élèves en difficulté**

Les expériences concrètes de réussites vécues par le biais de la section sportive sont donc susceptibles d'améliorer le rapport des élèves avec l'école en proposant une démarche qui redonne du sens aux apprentissages et qui revalorise l'estime de soi.

#### **2-1-2 Suivi et accompagnement vers le lycée Jules Garnier**

### **2-2 Sur le plan social :**

#### **2-2-1 Amélioration du rapport à autrui**

Le fonctionnement en collectivité avec des partenaires à l'entraînement ou des adversaires en compétition doit amener l'élève à développer des savoir-faire sociaux lui permettant de coopérer, d'argumenter ou de négocier des conflits. Dans tous les cas les tables de cotation permettent des comparaisons et des classements entre les individus et entre des équipes sur un plan purement sportif et de façon objective. **Ce caractère universel de la performance favorise le respect** entre les athlètes quelques soient leurs différences.

#### **2-2-2 Amélioration du rapport à la règle**

Le caractère non obligatoire de cette structure et son adhésion volontaire favorise l'installation d'un sentiment d'approbation personnelle pour le respect des règles de fonctionnement et pour les efforts à fournir (contrat d'engagement). **En définitive, la Section Sportive Scolaire Athlétisme doit pouvoir jouer un rôle particulier dans le processus de scolarisation et de socialisation des élèves.**

## **III. OBJECTIFS SPORTIFS DE LA SECTION**

### **➤ Réaliser des performances sportives de niveau régional et national :**

\* En individuel :

- dépasser les 35 pts sur la table de cotation si possible dans plusieurs spécialités
- obtenir un ou plusieurs titres aux Championnats LNCA/UNSS
- battre les records du collège et les records de Calédonie UNSS
- se classer dans les 20 meilleurs au bilan national pour les minimes et cadets

\* Par équipe :

- obtenir le titre par équipes aux Finales Territoriales UNSS,
- **se qualifier aux championnats de France UNSS par Equipe en minimes et dépasser les 330 points**

### **➤ Dynamiser l'Association Sportive du collège**

- participer aux rencontres en sports collectifs UNSS (Handball)
- participer aux compétitions d'athlétisme et cross organisés par l'UNSS
- proposer systématiquement des jeunes officiels lors des rencontres UNSS benjamins et minimes

### **➤ S'insérer dans le milieu associatif sportif local :**

- participer aux compétitions principales organisées par la LNCA : Coupe des Lancers, Championnat de Calédonie, triathlon athlétique
- se licencier dans un club pour pratiquer pendant les vacances ou pour augmenter son volume d'entraînement

## 2. ENCADREMENT

- **Professeur coordonnateur des la section sportive :**  
GACON PASCALE, Professeure d'EPS certifiée, BEES 1<sup>er</sup> degré athlétisme
- **Professeur(s) d'EPS intervenant(s) :**  
GUIOT CHRISTIL, Professeur d'EPS certifiée, BEES 1<sup>er</sup> degré athlétisme
- **Intervenant(s) extérieur(s) associé(s) :**  
LAMBRANI SANDRA, CTS athlétisme

## 3. RECRUTEMENT

### Recrutement en classe de CM2

Repérage lors des rencontres USEP ou lors des cours d'EPS par les professeurs des écoles et journée de test de sélection : Les élèves repérés passeront un certain nombre de tests significatifs (30m, pentabond, lancer de vortex) dans la mise en évidence des qualités athlétiques.

**Affinement du recrutement en classe de 6<sup>ème</sup> pour la classe de 5<sup>ème</sup> :** Pratique en EPS et en UNSS

### Admission en classe de 4<sup>ème</sup>

- maintien dans la section pour les élèves de 5<sup>ème</sup> selon l'avis du conseil de classe

### Les athlètes en classe de 3<sup>ème</sup>

En 3<sup>ème</sup>, les élèves visant la qualification au championnat de France et/ou souhaitant intégrer la section athlétisme du lycée Jules Garnier bénéficient toujours d'un suivi particulier mais pour des soucis d'emplois du temps ne pourront plus participer aux entraînements le mardi après-midi.

## 4. SCOLARITE ET PRATIQUE SPORTIVE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	TOTAL
Cours obligatoires d'EPS			EPS		EPS		<b>3h ou 4h pour les 6<sup>ème</sup></b>
Entraînements section sportive		3h 13h/16h					<b>3h</b>
Association sportive UNSS	Entraînement 16/18h		entraînement 13h/15h ou compétition UNSS	Entraînement 16/18h			<b>4h ou 6h si compétition</b>
Club (entraînement, compétition)	Entraînement Lancer		Entraînement Lancer		Compétition LNCA Ou Entraînement Lancer	Entraînement Lancer	

**NB :** - les responsables de projet veilleront à répartir harmonieusement les séances d'EPS, les activités de la section sportive, celles de l'association sportive et, le cas échéant, celles du club.

- Modalités du suivi pédagogique : **Suivi sportif et scolaire**

**Une note sur 20 (coeff 1) et une appréciation apparaissent sur le bulletin et entrent dans la moyenne trimestrielle. Cette note prend en compte le niveau des performances en compétition (10pts) et l'assiduité et l'investissement à l'entraînement (10pts).**

Les classements, les performances des élèves ainsi que les records du collège sont mis à jour après chaque compétition. Ils sont affichés au bureau EPS.